

Accueil > Registres fonciers, du commerce et d'insolvabilité > Registres fonciers dans les pays de l'UE

En matière de justice civile, les procédures en cours et les procédures ouvertes avant la fin de la période de transition se poursuivront en vertu du droit de l'Union. Sur la base d'un accord mutuel avec le Royaume-Uni, le portail e-Justice conservera les informations relatives au Royaume-Uni jusqu'à la fin de 2022.

La version originale de cette page [en](#) a été modifiée récemment. La version linguistique que vous avez sélectionnée est en cours de traduction par nos traducteurs.

[anglais](#)

Swipe to change

Registres fonciers dans les pays de l'UE**Irlande du Nord**

Cette section présente un aperçu du registre foncier en Irlande du Nord.

Qu'offre le registre foncier d'Irlande du Nord?

Le site web [Land & Property Services Northern Ireland](#) présente des informations permanentes (contenu fixe) sur les **règles, réglementations et lignes directrices** qui régissent le fonctionnement des différents registres.

[LandWeb Direct \(accès direct au registre foncier\)](#)

Ce service contient:

des fonctions de recherche;

le nom des propriétaires et les charges grevant les biens immobiliers;

une fonction permettant de télécharger et d'imprimer des informations contenues dans le registre.

L'accès au registre foncier d'Irlande du Nord est-il gratuit?

Oui, l'accès au contenu fixe est **gratuit**. Les utilisateurs qui souhaitent accéder aux fonctions de recherche doivent **s'enregistrer** et, dans la plupart des cas, acquitter des droits.

Comment faire une recherche dans le registre foncier d'Irlande du Nord?

Les fonctions de recherche comprennent l'accès aux plans des propriétés, aux informations générales sur les titres de propriété et aux justificatifs des titres de propriété. Cette base de données recense les noms des propriétaires et toutes les charges grevant les biens immobiliers.

La fonction d'**enregistrement en ligne (E-registration)** permet de remplir différents formulaires d'enregistrement, de calculer des frais et de transmettre électroniquement des informations.

Historique du registre foncier d'Irlande du Nord

Le registre foncier a été créé en 1891. Avant cette date, la propriété foncière était inscrite dans le registre des actes, établi en 1706. Les services de propriété foncière et immobilière (Land and Property Services) gèrent trois registres: le registre foncier, le registre des actes et le registre des hypothèques légales.

Autres liens

[Land and Property Services \(services de propriété foncière et immobilière\) – Registres fonciers](#)

[Service européen d'information foncière](#)

Dernière mise à jour: 25/02/2019

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.